

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/313505020>

Cugnasse J.M. (1993).- Résultats de l'enquête sur le Mouflon de Corse en France : statut et perspectives d'avenir. Bulletin mensuel ONC, 182 : 8-17.

Article · January 1993

CITATION

1

READS

28

1 author:



Jean-Marc Cugnasse

128 PUBLICATIONS 554 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Research on peregrine falcon and eagle owl [View project](#)



Conservation raptors [View project](#)

Résultats de l'enquête sur le mouflon de Corse en France : statut et perspectives d'avenir



Frédéric Gréve

par
Jean Marc CUGNASSE (*)

Le suivi des populations d'animaux sauvages, notamment gibier, est une des missions prioritaires de l'Office national de la chasse. À la demande du Groupe national ongulés (**), l'O.N.C. a réalisé une première enquête, en 1989, pour dresser le bilan de la situation du mouflon de Corse en France. L'objectif était d'établir une carte de répartition par unité de population et de recueillir, pour chacune d'elles, des informations sur son statut et sa gestion.

(*) Office national de la chasse. C.N.E.R.A. Faune de montagne.

RÉSULTATS

Populations naturelles (Corse)

Seules les populations insulaires de Bavella et du Cinto en Corse, sont naturelles en France. Elles concernent respectivement 14 et 7 communes réparties sur les deux départements. Leur distribution spatiale, qui porte sur 17 573 ha et 42 052 ha, est stable de même que leurs effectifs estimés respectivement à 190 et 391 individus. Elles ne sont pas chassées.

Populations acclimatées

En Corse, seuls les animaux introduits dans l'enclos de Venaco et qui sont aujourd'hui libres, sont d'origine continentale (Jardin zoologique de Paris) (Pfeffer, 1967). Bien que non soumis au plan de chasse, leur effectif en régression est estimé à 6 individus par Benedetti *et al.* (1986) et à 3 par Battesti *et al.* (1992). Toutes les populations françaises continentales sont issues d'introductions, directement ou par essaimage.

L'acclimatation

La première acclimatation du mouflon de Corse a eu lieu à Cadarache (Bouches-du-Rhône) en 1935. Mais, à l'époque, les animaux étaient dans un enclos de 150 ha. Ils colonisèrent les alentours à partir de 1962 à la suite d'ouvertures dans le grillage. En 1950, en revanche, la première introduction en milieu naturel a été réussie dans le Mercantour. La création de nouvelles populations s'est ensuite accrue, connaissant son plus fort développement dans les années soixante-dix (tableau 1).

Les lâchers

Les populations ont été constituées à partir d'un nombre restreint de lâchers, de 1 à 4 dans 93 % des cas (tableau 2). Le nombre moyen de mouflons introduits pour créer une population est de 16,3 ($\sigma = 10,8$) à raison de 5,4 animaux par lâcher ($\sigma = 4,93$) ou de 8,5 animaux par année de lâcher ($\sigma = 7,34$). Il n'y a pas de différence significative au cours des différentes décennies.

TABLEAU 1
Bilan du nombre d'acclimations par période

Période	Nombre d'introductions (*)		Nombre d'introductions et de renforcements (**)	
	Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
1935	1	19 %	1	14 %
1950-59	11		16	
1960-69	12	19 %	20	16 %
1970-79	25	39 %	54	45 %
1980-88	15	23 %	30	25 %

(*) En ne prenant en compte que l'année de première introduction pour chaque population.
(**) En prenant en compte le nombre de lâchers/année pour chaque population.

TABLEAU 2
Nombre de lâchers par population

Nombre de lâchers	1	2	3	4	5	6	8	20
Nombre de lâchers effectués par catégorie	15	13	12	15	1	1	1	1
Taux de fréquence (%)	25	22	20	25	7			

MÉTHODE

Les données ont été collectées par département durant le 1^{er} trimestre 1989 par des agents du C.N.E.R.A. Faune de montagne : M. Albaret (15-24-63)***, J. Appollinaire (65)***, R. Corti (05)***, J.M. Cugnasse (08-12-13-30-34-48-80)***, E. Dubarry (09-11-31-66)***, R. Huboux (73-74)***, P. Léonard (04)***, Y. Léonard (06)***, J. Michallet (26-38)***, et D. Roux (2A-2B)***, avec la collaboration du C.N.E.R.A. Cervidés-Sanglier : J.C. Gaudin (84)*. Ces agents ont enquêté essentiellement auprès des Services départementaux de la garderie de l'O.N.C., des Directions départementales de l'agriculture et de

la forêt, des Fédérations départementales des chasseurs, de l'Office national des forêts, et de certains Parcs nationaux. Les formulaires S.F.F. n° 311 et n° 312 ont permis de consigner les informations recueillies tandis que la répartition était circonscrite sur une carte touristique I.G.N. au 1/100 000^e. La validation a été réalisée lors de la saisie par le Secrétariat faune flore (S.F.F.). Dans un deuxième temps, chaque enquêteur a été associé à la rédaction de la présente synthèse. Le protocole détaillé est disponible auprès de l'auteur.

(***) Code numérique départemental.

(**) Le Groupe national ongulés est composé de membres de : Association des chasseurs de montagne, Association nationale des chasseurs de grand gibier, Centre national du machinisme agricole, du génie rural des eaux et des forêts, Fédération départementale des chasseurs, Institut national de la recherche agronomique, Office national de la chasse, Secrétariat faune-flore.

Les mois d'août, de mai et de décembre, de mars, d'octobre et de novembre, sont, par ordre décroissant, les mois durant lesquels le plus grand nombre de mouflons ont été libérés (tableau 3). La saison la plus concernée est l'automne.

L'écart séparant le dernier lâcher du premier est dans 59 % des situations compris entre 0 (40,7 %) et 1 an (18,7 %). Il est en moyenne de 2,4 ans ($\sigma = 4,15$).

La distribution

Globalement, 67 populations introduites avec succès ont été répertoriées en France (non comprise celle de Venaco dont la disparition est programmée). Elles concernent 24 départements et 301 communes différentes (cartes n° 1 et 2). Elles ont été acclimatées à l'initiative de gestionnaires d'une (80 % des cas) ou de deux communes (15 %), voire davantage : 2 fois 3 communes et 1 fois 7 (N = 59). En revanche, 8 d'entre elles ont introduit du mouflon qui a fait souche sur une ou plusieurs autres communes. De même, 5 lâchers effectués dans un département sont à l'origine de populations interdépartementales. Enfin, 4 populations sont issues d'une extension naturelle, dont celle des Ardennes qui a pour origine les lâchers frontaliers belges. Réciproquement, 6 populations françaises sont à l'origine de la présence de mouflons en Suisse (les Hauts Forts, Mont Lenla), en Italie (Douans, Haute Tinée, Vésubie-Valdeblore) et en Espagne (Puigmal).

Aire vitale

Les différentes introductions ont permis au mouflon de coloniser 0,55 % de notre territoire national (non compris la Corse), soit 3 021,2 km². La taille moyenne de l'aire occupée par les différentes populations est de 4 584 ha ($\alpha = 5 610,5$). 70 % des populations vivent sur moins de 5 000 ha, dont 33 % sur moins de 1 000 ha, et 14,5 % se distribuent sur



Carte 1. - Répartition des effectifs français du mouflon de Corse par département. + = Dans chacun de ces départements, les effectifs d'une population n'ont pas été estimés.



Carte 2. - Répartition départementale du mouflon de Corse en France par massif.

TABLEAU 3
Variations mensuelles du nombre de mouflons introduits

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Proportion de mouflons lâchés par mois (%)	2,9	5,9	10,8	5,9	11,4	8	8,1	12,5	1,6	10,6	10,4	11,4
Nombre moyen de mouflons libérés par mois pour chaque lâcher	4,2	3,6	4,8	5	6	6,2	4,3	4,2	2,8	5,6	7,3	6



L'acclimatation du mouflon de Corse en France continentale est un succès incontestable. Les effectifs totaux atteignent environ 7 000 têtes. La population la plus importante vit dans le massif du Caroux-Espinouse dans l'Hérault.

plus de 10 000 ha. La population du Vercors oriental est spatialement la plus étendue : 22 356 ha.

Le rapport surface occupée/ancienneté évolue significativement ($\chi^2 = 7,05$; ddl = 2 ; p = 0,05) entre la première décennie où il est particulièrement élevé et les autres décennies durant lesquelles il décroît. La tendance évolutive de chacune des populations, estimée par les auteurs, est à la stabilité dans 53 % des cas, à la hausse dans 31 % et à la baisse dans 16 %. Il n'y a pas de différence significative de cette tendance en fonction de

l'ancienneté des populations (classes : 1-10 ans ; 11-20 ans ; 21 ans et +), ni en fonction de leur densité.

Effectifs

Les effectifs de mouflons résultant d'introductions sont estimés à 6 000-7 000 (6 135-6953) individus en 1989, compte non tenu de deux populations (Vercors Oriental et Fontan) pour lesquelles il n'a pu être fourni d'évaluation. Les effectifs les plus importants se rencontrent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur

(2 628-3 068) et Languedoc-Roussillon (1701-1796). La population du Caroux-Espinouse (800 individus) est la plus importante. Avec celle de la Haute-Tinée (700) et du Carlit (671), elles représentent 31,2 % des effectifs nationaux. La taille moyenne des populations est de 98 ($\sigma = 166,24$) et de 68 individus ($\sigma = 94,76$) si on ne prend pas en compte les trois plus importantes. Les populations de plus de 50 individus (22/24) ainsi que celles de moins de 50 dans la majorité des cas (23/41) ont été introduites il y a plus de 10 ans. Les populations jeunes

(moins de 10 ans) sont donc quasi exclusivement celles de moins de 50 individus (18/20). En revanche, celles de 10 ans et plus se répartissent à égalité entre les populations de moins de 50 individus (23) et celles de plus de 50 individus (22). Le facteur ancienneté ne joue plus sur l'importance des effectifs des populations au-delà de la classe de 10 ans et plus.

L'évolution des effectifs a fait l'objet par ailleurs d'une appréciation, souvent subjective quand les populations ne sont pas dénombrées régulièrement, de la part des auteurs des fiches : globalement, ils estiment que 39 % des populations sont stables, 34 % en hausse et 26 % en baisse. Cette tendance ne varie pas significativement en fonction de la durée d'existence de ces populations (comparaison de la tendance des populations de 1 à 10 ans d'âge et de 11 ans et plus, respectivement, avec la tendance globale). Elle ne varie pas non plus chez les populations de faible taille (1 à 50 individus). En revanche, elle diffère significativement ($\chi^2 = 10,82$; ddl = 2 ; p = 0,05) chez les populations de 50 individus et plus qui montrent une tendance à la hausse.

Densités

La densité moyenne est de 2,9 animaux aux 100 ha ($\sigma = 2,86$). Les populations de moins de 2 individus aux 100 ha représentent 55,4 % du total.

On note une tendance non significative à la hausse de la densité en fonction de l'ancienneté de la population (tableau 4).

Gestion

43 des 67 populations introduites sont soumises au plan de chasse. C'est le cas notamment de toutes celles de 51 mouflons et plus, à l'exception de l'une d'elles (Douans) introduite depuis moins de 5 ans (obligation de ne pas effectuer de prélèvements durant les 5 premières années - Convention O.N.C./F.D.C.). Quant à celles comptant entre 1 et 50 individus, 47 % sont chassées.

Parmi les populations chassées, 28 % sont en régression numérique et 11 % en régression spatiale (tableau 5). Le statut de population chassée est très lié à l'ancienneté ($\chi^2 = 16,38$; ddl = 2 ; p = 0,05) (tableau 6).



Frédéric Gréve

TABLEAU 4
Densité et surface occupée en fonction de l'ancienneté

	1-10 ans	11-20 ans	21-30 ans	31-40 ans	54 ans
Moyenne des densités	2,53	2,9	3,21	3,36	2,61
			3,3		
Moyenne des densités temporelles (*)	14,86	42,05	84,1	111,38	140,94
Moyennes des surfaces temporelles (**)	431,67	245,99	212,52	344,18	19,85
			264,74		
Nombre de populations	20	26	9	9	1

(*) Densité temporelle = $\frac{(\text{Nombre de mouflons} \times 100)}{\text{surface occupée}} \times \text{nombre d'années d'occupation}$

(**) Surface temporelle = $\frac{\text{Surface occupée}}{\text{nombre d'années d'occupation}}$

L'attribution globale a été de 1 091 animaux pour la campagne de chasse 1988-89. 841 ont été prélevés, soit 77 %. Le plan de chasse, au niveau global, fait apparaître une sous-exploitation des populations (tableau 7) par rapport aux normes généralement préconisées (O.N.C., 1985).

DISCUSSION

Populations naturelles (Corse)

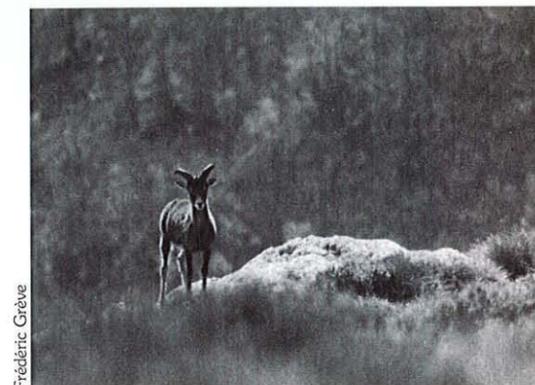
En accord avec Dubray et Roux (1990), les résultats de cette enquête pourraient confirmer un léger accroissement. Toutefois, le manque d'information fiable sur le statut ancien du mouflon de Corse fait cruellement défaut à cet égard. En complément aux recherches menées par Dubray et Roux, nous signalerons que le premier dénombrement de mouflon de Corse, à notre connaissance, a été conduit par l'Administration en 1826. Le résultat est consigné dans le livret des chasses du Roi Charles X. Il donne une estimation de 2 244 mouflons (Dunoyer de Noirmont, 1982). Ce résultat pourrait indiquer que les effectifs du mouflon en Corse ont été supérieurs à ceux que nous connaissons. Il convient toutefois de le considérer avec prudence. En effet, le protocole n'a pas été précisé.

TABLEAU 5
Tendance spatiale et numérique des populations en fonction de leur statut cynégétique

Tendance	Statut de la population	Extension	Stable	Régression
Evolution spatiale	chassée	32 %	57 %	11 %
	non chassée	29,5 %	41 %	29,5 %
Evolution numérique	chassée	34 %	38 %	28 %
	non chassée	30 %	37 %	33 %

TABLEAU 6
Statut cynégétique des populations en fonction de leur ancienneté

	1-10 ans	11-20 ans	21-54 ans
Chassée	33 %	69 %	90,5 %
Non chassée	67 %	31 %	9,5 %



Frédéric Gréve

TABLEAU 7
Attributions et réalisations du plan de chasse de la campagne 1988-1989

Plan de chasse	Attributions	Réalisations
Global	1 091	841
En mouflons aux 100 ha	0,36	0,27
Par rapport aux effectifs des populations	16,7 %	12,8



Frédéric Gréve

Populations acclimatées

La moitié des espèces d'ongulés présentes en France ont été introduites (Moutou, 1992). Le mouflon de Corse, hors de l'île de Beauté, est l'une d'elles depuis 1950. Son histoire continentale est donc relativement récente. Cela mérite d'être souligné lorsque l'on sait que l'homme déplace des animaux depuis des millénaires, que les Corses savaient capturer le mouflon de longue date (voir in Dubray et Roux, 1985). Il a fallu attendre la prise de conscience de la disparition des grands ongulés et la dynamique que celle-ci a insufflée chez les gestionnaires de cette époque pour que l'acclimatation du mouflon, entre autres, soit expérimentée. Son image de marque était alors relativement positive, notamment en ce qui concerne ses relations avec les autres ongulés ou avec la sylviculture. Cette acclimatation se poursuit depuis à un rythme régulier d'environ 1,5 nouvelle population par an, avec un pic de 2,5 dans la décennie soixante-dix.

Malgré ce contexte favorable, des massifs disponibles et des réserves de production effectives (Cadarache depuis 1949 ; Chambord de 1950 à 1970 ; les Bauges depuis 1960 et le Caroux-Espinouse depuis 1974), un certain nombre d'introductions de mouflons ont échoué et certaines de celles qui ont réussi n'ont pas toujours connu un essor spectaculaire eu égard aux potentialités. Plusieurs raisons peuvent être avancées et en particulier :

– les introductions de mouflons sont souvent des œuvres personnelles. De ce fait, les chasseurs subissent cette présence comme un fait extérieur à eux ;

– les objectifs des introductions ont souvent été imprécis ou limités (notion d'espèce complémentaire) ;

– le mouflon a souvent une image dévalorisée en tant qu'espèce gibier. « C'est rien d'autre qu'un mouton ! », entend-on souvent (Rambaud, 1989). De ce fait, des acclimatations ont parfois été entreprises sans se donner vraiment les moyens de la réussite (D'Herbomez, 1985). Ainsi, les lâchers ont été effectués tous les mois de l'année. La disponibilité en animaux de repeuplement semble avoir été le seul facteur pris en compte. Il est pourtant recommandé de choisir la période de lâcher en fonction de la qualité du site au moment du lâcher (O.N.C., 1985). Force est de reconnaître qu'il n'est pas de tradition en France de maintenir quel temps en captivité des animaux capturés en nature. Il existe d'ailleurs peu d'études ou d'informations sur cet aspect là chez les mouflons (Wilson, 1975 ; Mottl, 1983). Le nombre d'individus lâchés est également un facteur important pour la réussite d'une acclimatation. S'il est faible, l'intervention d'un facteur adverse pourra se révéler limitante, voire catastrophique (D'Herbomez, 1985). L'enquête révèle que les populations existantes ont été constituées à partir de 16 animaux en moyenne dont nous ignorons s'ils se sont rejoints lorsque plusieurs lâchers ont eu lieu et, dans l'affirmative dans quel délai. D'autres facteurs sont également susceptibles d'intervenir : l'âge des animaux lâchés, les sujets jeunes semblent mieux s'adapter et ont moins tendance à émigrer (Szczepkowski in Pfeffer, 1967) ; le degré d'approvisionnement pour les animaux issus de parcs zoologiques (D'Herbomez, 1985) ; enfin, les effets

de la socialité (animaux prélevés dans une même population ou dans des populations différentes, animaux appartenant à un même groupe social ou prélevés au hasard dans la population, couples mère/jeune,...) sur la structuration des pools fondateurs et sur leur distribution spatio-temporelle lors de leur insertion dans le site d'acclimatation ne sont pas connus.

Par ailleurs, la variabilité génétique des pools fondateurs n'est pas connue. Ils ont été le plus souvent constitués à partir d'un faible effectif. Qui plus est, il a souvent été fait appel à une seule souche. En outre, 500 individus seraient nécessaires pour prévenir les risques de perte de variabilité génétique par dérive (divers auteurs in Etienne, 1990). Enfin, les populations de moins de 50 individus seraient exposées aux risques liés à la dépression de consanguinité à court terme (divers auteurs in Etienne, 1990 ; Berger, 1990). Les résultats de la présente enquête ne peuvent donc qu'encourager les études en cours sur ce sujet. Elles seront le cas échéant le préalable à la mise en place éventuelle d'une gestion génétique des populations ;

– le mouflon est une espèce dont l'extension sur le continent est restée étroitement liée au monde cynégétique. Ce dernier, lorsqu'il a fait appel à cet ovin sauvage, a localement freiné, parfois même empêché son développement, en particulier par suite de la pratique de la chasse au chien courant (Rambaud, 1992). Sa situation départementale a peu évolué sur le continent depuis 1974 :

• printemps 1974 : 22 départements étaient occupés (O.N.C., 1976),

• printemps 1975 : 23 départements occupés avec l'introduction en Creuse (O.N.C., 1977),

• printemps 1976 : 23 départements occupés avec l'introduction en Haute-Vienne et la disparition dans le Doubs (O.N.C., 1978),

• printemps 1989 : 23 départements occupés avec les introductions dans les Ardennes, les Bouches-du-Rhône, (les animaux présents depuis 1935 dans l'enclos vivent hors de celui-ci du fait de la dégradation de la clôture), la Somme et les disparitions en Côte-d'Or, Creuse, Haute-Vienne (présente enquête).

– conformément à ses préférences écologiques, le mouflon a été introduit avec succès essentiellement dans des zones de montagne du quart sud-est de la France, depuis l'étage collinéen jusqu'à des altitudes relativement élevées.

Il est intéressant de constater qu'il n'a pas suscité le même engouement dans les Pyrénées comparativement aux Alpes (et même au Massif central) alors que les niveaux de population des ongulés étaient faibles de part et d'autre.

– enfin, contrairement à l'expansivité spatiale du chevreuil (Cugnasse et Chiappin, 1992) qui serait propre aux cervidés (Geist, 1975) et à certains autres ongulés tel le mouflon à manchettes (Dickinson et Simpson, 1980) et indépendante de l'importance des effectifs de la population et de sa densité, la propension des mouflons à coloniser de nouveaux espaces est faible (voir Hansen, 1984, pour le bighorn). De ce fait, ils sont davantage vulnérables que ces derniers. L'enquête pourrait confirmer ce comportement chez le mouflon de Corse puisqu'il demeure dans la majorité des cas dans les communes qui l'ont introduit. Toutefois, nous ne disposons pas d'informations sur l'aire disponible et sur d'éventuelles modifications spatiales de l'aire réellement occupée en leur sein entre la période de l'introduction et celle de l'enquête. Par ailleurs, les populations ont généralement un faible effectif. Il semble donc qu'après avoir développé un comportement exploratoire durant la première décennie (la surface occupée est proportionnellement plus élevée chez les populations de moins de 10 ans), à l'instar d'autres ongulés de montagne (Tron et al., 1992 ; Appolinaire et al., 1992), le mouflon sature par la suite l'espace avant de poursuivre son expansion spatiale (la densité croît avec l'ancienneté). Ce schéma s'accorde avec l'hypothèse de



J.-M. Cugnasse - O.N.C.

Quelle place doit avoir le mouflon au sein d'un peuplement d'ongulés autochtones en plein développement comme les chamois ?

Geist (1975). Globalement, l'évolution spatiale estimée de l'aire d'extension est stable. Elle n'est liée ni à l'ancienneté, ni à la densité dans l'état du peuplement actuel. On notera enfin que seulement 30 des populations vivent sur plus de 5 000 ha, aire considérée comme minimale pour créer une unité de gestion chez cette espèce (O.N.C., 1985).

Les densités, dans l'ensemble, sont faibles. Toutefois, nous ne disposons pas d'évaluation des potentialités pour chacune des populations. Il est néanmoins acquis que ces densités sont inférieures aux potentialités si on considère les normes en vigueur (O.N.C., 1985).

Toutefois et même si le mouflon est une espèce marginale en France du point de vue de ses effectifs (voir encart), son acclimatation a été réussie.

Au niveau européen, les effectifs de la population française de mouflon se situaient en 1985 au 4^e rang après la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et la Hongrie, et à égalité avec l'Autriche et la Yougoslavie.

On notera une croissance régulière des effectifs continentaux : 300 en 1955 (Briedermann et al., 1989) ; 4 000 en 1966 (Vidron in Pfeffer, 1967), 1968 (Uloth, 1976), 1970 (Briedermann et al., 1989) 4 000 sur le continent + 4 à 500 en Corse en 1975 (Anonyme, 1978) ; 4 000 (Havet, 1978 ; Gindre, 1979) ou 4 400 (O.N.C., 1978 ; Ano-

– Chevreuil : effectifs estimés à 4 500 000 individus en 1988 (Boisaubert et Boutin, 1988).

– Sanglier : effectifs non connus 90 000 individus prélevés à la chasse en 1987-88 (Boulloire et Vassant, 1989).

– Cerf : effectifs estimés à 35-45 000 individus en 1988 (Bonnet et Klein, 1991).

– Chamois : effectifs estimés à 35 000 individus en 1988-89 (Cruveillé et Boisaubert, 1992).

– Isard : effectifs estimés à 15 500 individus en 1988-89 (Cruveillé et Boisaubert, 1992).

– Mouflon : effectifs estimés à 6-7 000 individus (présente enquête).

– Bouquetin : effectifs estimés à 2 260 individus en 1988-89 (Cruveillé et Boisaubert, 1992).

nyme, 1978) au printemps 1976 sans la Corse dont les effectifs sont estimés à 200-500 individus (Havet, 1978) ; 4 500 en 1978 (Turcke et Tomiczek, 1982) ; 4-5 000 en 1984 (Pfeffer, 1984) ; 4 830 en 1985 (Briedermann et al., 1989). Ces estimations indiquent un taux d'accroissement annuel national de 9,5 % pour la période 1955-1989. Il va décroissant dans le temps ; 13,82 % de 1955 à 1975 et 3,57 % de 1975 à 1989. Il est le plus élevé parmi les pays d'Europe dont nous possédons des informations, après la Yougoslavie.



P. Vanoye



J.-M. Cugnasse - O.N.C.

Une fois introduit, le mouflon colonise peu de nouveaux espaces. Les effectifs des différentes populations françaises ont, dans leur ensemble, tendance à se stabiliser.

Depuis le printemps 1976 (Gindre, 1979), la population la plus importante reste celle du Caroux-Espinouse. Elle est approchée par celles de la Haute-Tinée et du Carlit. Les autres populations ont pour la plupart de faibles effectifs. Si l'on considère, par analogie au bighorn, qu'une population viable à court terme (50 ans) doit comprendre au moins 50 individus (Berger, 1990), il s'avère que seulement 24 (± 2) d'entre elles, soit 36 %, peuvent être considérées comme telles. Par ailleurs, les tendances évolutives estimées indiquent que la tendance générale est à la stabilité et que les populations en hausse se recrutent parmi celles qui sont importantes et qui ne sont pas nécessairement les plus anciennes. Il s'avère donc que les populations qui ont passé le cap des 50 individus ont davantage de chances de s'accroître que celles qui ne l'ont pas atteint. Cet état de fait traduit bien la stagnation de nombreuses de ces populations.

L'objectif cynégétique est partiellement atteint puisque 63 % des populations sont chassées. On notera toutefois que, parmi ces dernières, 31 %

comportent moins de 50 individus et que 28 % et 11 % sont respectivement en régression numérique et spatiale. Le prélèvement légal (841 mouflons), est relativement stable depuis 1982 (Dubray, 1991). Il ne représente que 77 % de l'attribution. Il est nettement inférieur aux ressources théoriques du capital (O.N.C., 1985), soit entre 1 300 et 1 960 animaux pour une stabilisation des effectifs. Les causes de cet écart, qui sont peut-être liées à la dispersion des effectifs en de multiples petites populations connaissant des dynamiques variables, pourront faire l'objet de plus amples recherches.

CONCLUSION

Cette enquête est riche d'enseignements. Elle rappelle à quel point l'acclimatation d'une espèce doit résulter d'un projet élaboré dans la concertation et sur des bases rigoureuses au plan technique. Il conviendra à l'avenir d'éviter les entreprises hasardeuses et dispendieuses qui desservent à la fois l'image de l'espèce et celle du gestionnaire. Le mouflon n'a pas toujours

réussi sa naturalisation à ce jour en France (Rambaud, 1992; Vourc'h, 1992). Il est pourtant largement utilisé par les professionnels de la chasse pour la création de leurs enseignes et il est également très apprécié dans de nombreux pays : son homologue américain, le bighorn, a été le 4^e mammifère parmi les plus déplacés aux U.S.A. en 1985 (Boyer et Brown in Moutou, 1992).

Il dispose toutefois d'un recours : la demande touristique et peut-être une demande cynégétique nouvelle dans le contexte de la déprise agricole.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie M.H. Cruveillé, D. Dubray et R. Corti qui, en relation avec le Secrétariat faune-flore, ont assuré la version finale du protocole d'enquête proposé par l'auteur ; les nombreux informateurs et les auteurs des fiches qui ont permis le bon déroulement de cette enquête ; enfin M. Catusse, D. Dubray et les auteurs des fiches qui ont critiqué ce manuscrit. □

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1978). - Essai d'estimation des effectifs des populations de grand gibier au printemps 1976 et les tableaux de chasse pour la saison 1976/1977. Bull. Mens. O.N.C., 13 : 25-35.
- APPOLINAIRE, J. ; THION N. ; DUMERC J.L. (1992). - Bilan de deux réintroductions d'isards dans les Pyrénées. Bull. Mens. O.N.C., 164 : 19-25 et 165 : 40-46.
- BATTESTI, P. ; FRANCHESCHI, P., SALLOTTI, M. (1992). - Les introductions de mammifères sauvages en Corse. In : Introductions et réintroductions de mammifères sauvages. Ann. Biol. Centre : 231-245.
- BENEDETTI, P. ; ROUX D. ; DUBRAY, D. (1986). - Essai d'inventaire 1986 de la population de mouflons allochtones du secteur de Quarcetto (forêt du Verghello - commune de Venaco - Haute-Corse). Doc. int. O.N.C., 3 p. + annexes.
- BERGER, J. (1990). - Persistence of different-sized populations : an empirical assessment of rapid extinctions in Bighorn Sheep. Conservation Biology, 4 (1) : 91-98.
- BOISAUBERT, B. et BOUTIN, J.M. (1988). - Le Chevreuil. Ed. Hatier.
- BONNET, G. et KLEIN, F. (1991). - Le Cerf. Ed. Hatier.
- BOULDOIRE, J.L. et VASSANT, J. (1989). - Le Sanglier. Ed. Hatier.
- BRIEDERMANN, L. ; DOBIAS, K. ; LIESS, C. ; SPARING, H. (1989). - Zur Herkunft und gegenwärtigen Verbreitung des Muffelwildes. Beitr. Jagd-Wild., 16 : 11-19.
- CRUVEILLE, M.H. et BOISAUBERT, B. (1992). - Statut actuel des ongulés sauvages en montagne française. Bull. Mens. O.N.C., 167 : 13-20.
- CUGNASSE, J.M. et CHIAPPIN, D. (1992). - Statut ancien et actuel du Chevreuil (*Capreolus capreolus*) dans le Gard, perspectives. Bull. Mens. O.N.C., 164 : 26-38.
- D'HERBOMEZ, S. (1985). - Les ongulés sauvages du Vercors. Thèse, Univ. Scient. Méd. Grenoble, 260 pp. + annexes.
- DICKINSON, T.G. et SIMPSON, C.D. (1980). - Dispersal and establishment of Barbary Sheep in southeast New Mexico. Proc. Symp. Ecol. and Manage. Barbary Sheep : 33-44.
- DUBRAY, D. et ROUX, D. (1985). - Recueil de 15 textes historiques relatifs au mouflon de Corse (1531-1960). Doc. Int. O.N.C.
- DUBRAY, D. et ROUX, D. (1990). - Statut et gestion du mouflon (*Ovis ammon musimon* S.) en Corse. Vie Milieu, 40 (2-3) : 256-261.
- DUBRAY, D. (1991). - Statut et gestion du mouflon de Corse (*Ovis ammon musimon*) en France en 1989. Bull. Mens. O.N.C., 154 : 30-36.
- DUNOYER DE NOIRMONT (1982). - Histoire de la chasse en France. Ed. du Layet et d'Aujourd'hui.
- ÉTIENNE, N. (1990). - Conservation et gestion du patrimoine génétique de la faune sauvage. Rapport d'Etude O.N.C., 90 pp. + annexes.
- GEIST, V. (1975). - On the management of Mountain Sheep : theoretical considerations. Proc. Workshop Manage. Biol. North American Wild Sheep : 77-98.
- GINDRE, R. (1979). - Le mouflon en France. Bull. Mens. O.N.C., 27 : 21-23.
- HANSEN, M.C. (1984). - Population growth and dispersal of reintroduced California Bighorn in northwestern Nevada. CAL-NEVA Wildl. Trans. : 43-49.
- HAVET, P. (1978). - Compte-rendu de la réunion sur le mouflon dans les Alpes du Nord. Bull. Mens. O.N.C., 17 : 19-21.
- MOTTL, S. (1983). - Muffelwild-Biologie und Hege. In : Muffloni Zver : 161-166. Trad. O.N.C. n° 143.
- MOUTOU, F. (1992). - Introductions et réintroductions : de la pratique à la théorie. In : Introductions et réintroductions de mammifères sauvages. Ann. Biol. Centre : 285-292.
- OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (1976). - Les tableaux de chasse du grand gibier en France pour la saison 1974/1975. Essai d'estimation des effectifs des populations de grand gibier en France au printemps 1974. Bull. Mens. O.N.C., Sp. n° 5 : 59-83.
- OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (1977). - Tableaux de chasse du grand gibier en France pour la saison 1975/1976. Essai d'estimation des effectifs des populations de grand gibier en France au printemps 1975. Bull. Mens. O.N.C. n° Sp. Scient. Techn., nov. : 167-189.
- OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (1978). - Essai d'estimation des effectifs des populations au printemps 1976 et des tableaux de chasse du grand gibier en France pour la saison 1976-77. Bull. Mens. O.N.C., n° Sp. Scien. tech., nov. : 161-189.

- OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (1975). - Le mouflon de Corse : acclimatation, gestion des populations. Bull. Mens. O.N.C., 97, Fiche Techn. n° 27.
- PFEFFER, P. (1967). - Le mouflon de Corse (*Ovis ammon musimon* Schreber, 1782) ; position systématique, écologie et éthologie comparées, Mammalia, 31, suppl., 1-262.
- PFEFFER, P. (1984). - Le mouflon de Corse. In : Atlas des mammifères sauvages de France. S.F.E.P.M. : 226-227.
- RAMBAUD, C. (1989). - Les images du mouflon dans le massif des Aiguillons (Hautes-Alpes). Cahier Techn. O.N.C., n° 20 : 17 pp.
- RAMBAUD, C. (1992). - Social image of the mouflon in France. Proc. Int. Symp. « Ongulés/Ungulates 91 » : 5-8.
- TRON, L. ; TERRIER, G. ; COLOMBINI, P. ; BRET, E. (1992). - Déplacements de Bouquetins des Alpes au cours des 12 premiers mois après leur lâcher dans les Parcs des Ecrins, du Mercantour et du Vercors. In : Introductions et réintroductions de mammifères sauvages. Ann. Biol. Centre : 161-197.
- TURCKE, F. et TOMICZEK, H. (1982). - Das Muffelwild.
- ULOTH, W. (1976). - Das Muffelwild. A. Ziemsen Verlag Wittenberg, 1045.
- VOURC'H, A. ; MARY, F. ; BOBBE, S. ; PELOSSE, V. (1992). - How the mouflon is perceived and its effects on implanted populations. Proc. Int. Symp. « Ongulés/Ungulates 91 » : 635-637.
- WILSON, L.O. (1975). - Discussion : 269-295. In : The Wild Sheep in modern North America, Proc. Workshop Manage. Biol. N. Americ. Wild Sheep, Montana.

La niche écologique occupée par le mouflon doit-elle être pourvue par des animaux au patrimoine génétique altéré ?



J.-M. Cugnasse - O.N.C.